

Consommation

Trois Marocains sur quatre seraient endettés

Les gens contractent un crédit pour n'importe quelle occasion : achat d'une voiture, cérémonie de mariage, nouveau logement, fête religieuse, études des enfants, virée shopping... les raisons ne manquent pas et les banquiers l'ont bien compris.

Alors qu'il était impensable pour certains ménages de contracter un crédit il y a une dizaine d'années, on fait appel à lui pour n'importe quelle occasion : nouvelle voiture, cérémonie de mariage, nouveau logement, fête religieuse, études des enfants, virée shopping... les raisons ne manquent pas et les banquiers ont bien compris ce nouvel engouement des salariés qui n'hésiteraient pas à s'endetter. Le crédit est devenu monnaie courante pour espérer fonder un foyer. «Si tu veux te marier, il faut déjà que tu demandes un crédit pour payer ta cérémonie de mariage. Si ça ne tenait qu'à moi, on serait juste passé par l'adoul mais pour faire bonne impression devant ta belle famille et pour faire plaisir à ta femme, tu t'endettes pour une cérémonie qui ne profite qu'aux convives, qui trouveront le moyen d'en critiquer l'organisation de toute façon», raconte Tarik, 30 ans. Et cela ne s'arrête pas là, puisqu'après le mariage vient le logement. «Aujourd'hui, on ne peut plus vivre sans crédit, les loyers sont aussi chers qu'en Europe et nos salaires divisés par six. Ce n'est plus possible!» déplore Amine, 35 ans, avant de poursuivre «et il faut bien que tu offres un nid à ta nouvelle épouse et à tes futurs enfants». Les enfants, justement, on n'en fait plus cinq ou six comme autrefois. Un ou deux suffisent puisque là encore il va falloir déboursier. Une autre raison qui va pousser le couple à contracter un crédit. «J'ai actuellement deux crédits, celui de la maison et celui des études de mes enfants. Car, en plus du prix de l'école (privée), il faut les inscrire aux cours du soir et éventuellement envisager des cours particuliers... Et encore, je ne

parle pas des sorties scolaires et des faux frais. On n'a pas le choix pour assurer l'avenir de ses enfants, c'est comme ça!» assure Latifa, 51 ans. Enfin, les fêtes religieuses comme le ramadan ou l'Aïd El kébir (Fête du sacrifice) font exploser les demandes de crédit. À cette période de l'année, certains salariés profitent de prêts d'entreprise, d'autres n'ont pas cette chance et se dirigent vers des organismes de crédits pour assurer à leur famille et aux convives une table bien garnie. Les banques proposent moult solutions financières et les sociétés de crédit à la consommation rivalisent d'ingéniosité pour appâter le client : crédit gratuit, taux fixe ou variable, paiement en trois fois, remboursement à un mois après la souscription, etc. De même, tout le monde peut accéder au crédit. Cette accessibilité à outrance a provoqué un certain abus conduisant les ménages à crouler sous les dettes, se retrouvant à chaque fin de mois avec des miettes à consacrer aux dépenses quotidiennes.

Une récente étude diffusée par l'Association professionnelle des sociétés de financement (APSF) décortique la situation. Selon les résultats de cette étude, trois Marocains sur quatre seraient endettés. Un Marocain sur cinq aurait souscrit plus de deux crédits et 41% d'entre eux recourraient à un troisième ou à un quatrième crédit pour le remboursement d'un autre crédit. Ce qui est encore plus étonnant, c'est qu'un Marocain sur deux a déclaré vivre avec 30% de son revenu mensuel, après le remboursement de ses crédits.

Le crédit auto à la cote

Cette même étude rapporte qu'à la fin décembre 2013, les crédits à la consom-

mation enregistrés auprès des sociétés de crédit ont progressé de 71 MDH, soit 0,2%, comparés à la même période en 2012, pour s'établir à 43,442 milliards de DH en tout. Parmi les divers types de crédits existants, c'est celui pour l'achat d'une voiture qui a la cote. En effet, avec une hausse de 90 millions de DH, les crédits automobiles ont marqué la plus importante évolution avec une hausse de 0,6% entre janvier 2012 et décembre 2013 et représentent plus de 14 milliards de DH. Le deuxième crédit à la consommation est généralement contracté pour l'équipement domestique, qui est toutefois en recul de 4 millions de DH. En effet, le montant se chiffre à 470 millions de DH à fin décembre 2013, alors qu'elle atteignait 474 millions de DH une année auparavant. Les études des enfants et le remboursement d'un crédit arrivent respectivement en troisième et quatrième places. Et enfin, il y a les fêtes familiales, l'habillement, l'acquisition d'une motocyclette ainsi que les fêtes religieuses. Les prêts personnels ressortent, pour leur part, en quasi-stagnation avec une hausse de 0,1% comparés à fin décembre 2012, enregistrant un bond de 31 millions de DH.

Le cas particulier des commerces

Tout comme les épicerie, nombreuses sont les pharmacies qui font crédit à leurs clients. Mais gare aux ardoises ! Face aux difficultés d'accès des médicaments et à leurs prix difficilement supportables pour une large proportion de la population, les officines n'ont d'autre choix que de faire crédit à leurs clients. «Les gens n'ont pas les moyens pour payer cash les médicaments, même pas de quoi s'offrir une pommade ou un sirop à 20 dirhams. Nous préférons utiliser la technique de crédit pour fidéliser la clientèle au lieu de rester les bras croisés», explique une pharmacienne. Cependant, ces commerces ne sont



Un Marocain sur cinq aurait souscrit plus de deux crédits et 41% d'entre eux recourraient à un troisième ou à un quatrième crédit pour le remboursement d'un autre crédit.

pas à l'abri des mauvais payeurs qui promettent de régler le lendemain et qu'on ne revoit jamais. Ainsi, certaines pharmacies ne font de crédit qu'aux personnes fiables, bien connues par les

employés et le pharmacien. «Quand nous ne connaissons pas la personne, nous demandons au client de laisser sa carte d'identité», poursuit la même source. ■ Priscilla Maingre

TÉMOIGNAGE

«Le client m'a traité comme un esclave alors que je lui faisais crédit», Rachid, 43 ans, épicier

«Je suis vendeur dans une épicerie. Un homme très aisé passait toujours prendre quelques briques chez moi et me disait qu'il me payerait «la prochaine fois». Il me parlait déjà très mal lorsqu'il venait faire ses emplettes. Pas de bonjour, ni d'au revoir, un ton arrogant. Il voulait que je me sente inférieur à lui. Mais c'est un client, je le supportais.

Un jour, j'avais fermé mon magasin et je me baladais avec des amis. Il a eu l'audace de m'aborder en me disant : «tu n'as rien d'autre à faire que de te promener ? Va travailler !» J'étais choqué ! Quand son ardoise a atteint plus

de 1 000 DH, j'ai décidé de réagir. À son passage, il m'a demandé un soda. J'ai refusé en lui disant qu'il devait d'abord régler sa dette. Il a alors commencé à hurler et à me menacer de ne plus venir acheter chez moi.

Mais au final, c'était vrai, il n'a jamais rien acheté chez moi puisqu'il ne m'a jamais payé. Je l'ai sommé de venir me payer sur-le-champ. Deux semaines plus tard, toujours rien. Je suis donc allé frapper à sa porte et j'ai demandé à parler à sa femme pour lui expliquer. Il avait tellement honte qu'il m'a remboursé le lendemain. Depuis, je refuse de le servir.